



Interrets bancaire dans le cadre d une liquidation judiciaire

Par **tinaorange**, le **29/04/2009** à **19:01**

MA sarl est en liquidation judiciaire depuis le 27 juillet 2007 (a ma demande) la période de redressement judiciaire a durer 18 mois .

Il y a plus d un an j ais commencer a régler ma dette au liquidateur judiciaire .A ce jour ma dette s élève encore a 10000€ hors intérêts bancaires (ce dernier étant le plus gros de mes créanciers).

JE VOUDRAIS DONC SAVOIR COMBIEN D INTERETS BANCAIRES VAIS JE DEVOIR PUISQUE LE LIQUIDATEUR ME MET LA SOMME RESTANTE HORS INTERETS CRA ET SUR QUELLE PERIODE ILS SONT CALCULER

Es la période de redressement ou la période de liquidation ou les deux

le plus gros de ma dette étant la banque sachant que je me suis porté caution solidaire et que ma sarl était une sarl de famille